



Entre nous, c'est humain

Réseau de soins Optique



Madame, Monsieur,

Mutualia a le plaisir de vous annoncer, à compter du **1^{er} avril 2015**, le déploiement du **réseau de soins optique CARTE BLANCHE**.

Avec ce nouveau service, Mutualia souhaite **diminuer le reste à charge des équipements optiques de vos salariés**, garantir la qualité des prestations et leur faire bénéficier d'un réseau de proximité avec plus de 10 000 opticiens référencés.

Quels sont les avantages ?

- Des **tarifs négociés** sur les verres (jusqu'à 35% d'économies) ;
- Une **garantie casse** de deux ans pour les équipements de vos salariés ;
- Un accès, en ligne et gratuit, à **l'annuaire des opticiens Carte Blanche** ;
- Des prestations **sans avance de frais** ;
- Un espace pour consulter toutes les **actualités et les informations** du réseau de soins optique.



Pour en bénéficier...

Les adhérents se connectent à leur **espace adhérent** depuis **www.mutualia.fr** et accèdent directement à l'espace **Carte Blanche** !



De plus vos salariés recevront une nouvelle carte d'adhérent MUTUALIA, sur laquelle figurera le logo Carte Blanche.



Pour plus d'informations, contactez votre **Service Adhérent**
04 66 38 80 50